

hésitent à faire des exercices, de crainte d'abîmer leurs poumons. Le même problème affecte toutes les régions urbaines de notre continent et des autres parties du monde. Pendant combien de temps devons-nous attendre que les gouvernements fassent montre d'initiative devant ce problème? Le gouvernement actuel devrait donner l'exemple.

• (8.30 p.m.)

Je parlerai maintenant du problème de la pollution des eaux. La loi est censée s'en occuper. Devant le problème des déchets industriels, des eaux d'égouts et des phosphates, les autorités fédérales, provinciales et municipales manquent tragiquement d'esprit d'initiative. Le fait est apparent de quelque côté qu'on se tourne. Ainsi, il faut agir en ce qui concerne les phosphates. C'est un problème qu'il faut dès maintenant résoudre. Il faut entrer en contact avec les fabricants de détersifs. Il faut que de nouveaux produits naissent des recherches qui, je l'espère, se poursuivent à cet égard et devraient se poursuivre à un rythme accéléré. Les rapports qui parviennent de divers organismes montrent qu'il ne nous reste pas tellement de temps pour trouver la solution à ce problème.

Je désire souligner un ou deux exemples de ce que produit la stupidité, non seulement celle du gouvernement actuel, mais celle de gens qui, en général, ne font aucun cas des problèmes de la pollution. Le bassin des Grands lacs est le plus grand ensemble d'eau douce au monde, et pourtant nous l'avons presque entièrement détruit. Il n'est pas nécessaire d'aller très loin d'Ottawa pour prendre conscience des problèmes de la pollution. Le problème est visible dans les rivières Rideau et Gatineau. Il est lamentable d'avoir une rivière dans un tel état à proximité de la capitale. Rien n'a été fait pour résoudre ces problèmes. Dans ma province natale de Colombie-Britannique se trouve le grand fleuve Fraser, l'un des fleuves à saumons les plus fameux du continent nord-américain. La dernière partie de ce fleuve n'est rien d'autre qu'un égout. Voilà les problèmes qui préoccupent les Canadiens.

J'aimerais maintenant parler de la loi sur les ressources en eau du Canada, actuellement à l'étude, et discuter de plusieurs de ses articles. J'aimerais faire remarquer aux députés certains points faibles du projet de loi, espérant ainsi que des amendements seront proposés au comité, qui l'étudiera avant de nous le renvoyer. Cette loi ne traite que d'un aspect de la pollution, celui de la pollution des eaux. C'est normal. Nous n'espérons pas tout couvrir avec une seule loi. Il est difficile d'être en

désaccord avec ce bill, qui est à peine plus qu'un nouveau cadre administratif créé par le gouvernement dans l'espoir qu'il résoudra finalement les graves problèmes de pollution de ce pays. Il n'est pas douteux qu'il permette une meilleure collaboration fédérale-provinciale, et personne ne s'y oppose.

Ce projet de loi, monsieur l'Orateur, n'est certes pas la mesure sévère, intransigeante et rigoureuse que nous escomptions pour résoudre nos problèmes de pollution des eaux. Ce projet de loi sur les ressources en eau du Canada ne correspond pas à l'idée que les Canadiens avaient pu s'en faire, et ils doivent être amèrement déçus. Il ne touche pas au problème de la pollution. Il institue simplement un autre appareil administratif pour s'occuper de ces problèmes. Je le répète, le projet de loi n'établit aucune norme uniforme pour le Canada, aucune norme régionale et ne prend absolument aucune initiative à cet égard.

Le projet de loi permettra aux entreprises industrielles d'acheter le droit de polluer des cours d'eau. C'est une façon veule d'attaquer les problèmes de pollution, abandonnée par les gouvernements qui en ont fait l'essai. D'après le projet de loi, il incombera aux provinces et aux municipalités, dans une large mesure, d'enrayer la pollution. A peine esquisse-t-on l'attitude du gouvernement fédéral vis-à-vis de l'énorme fardeau financier qu'entraînera la lutte contre la pollution quand la mesure prendra effet. Il est clair comme de l'eau de roche d'après le bill et les propos qu'a tenus le ministre cet après-midi que ce sont les provinces et les municipalités qui feront le gros des frais. Cela suffit à restreindre rigoureusement toute action importante pour combattre la pollution pendant des années.

Je voudrais maintenant retourner en arrière et parler de deux ou trois questions sur lesquelles je suis passé un peu rapidement, voulant y revenir avant l'expiration de mon temps de parole. J'ai dit que la loi décevrait amèrement les Canadiens, parce qu'elle n'a rien accompli en ce qui concerne la pollution et ne fait que créer un organisme administratif de plus. Je voudrais indiquer maintenant pourquoi nous sommes inquiets. Le gouvernement actuel jusqu'ici n'a pas grand-chose à son actif, ce qui me porte à croire que des lois indulgentes au lieu de lois directes ne constituent qu'une manœuvre dilatoire de plus. Jusqu'ici, le gouvernement n'a rien accompli dans la lutte contre la pollution. De ce fait, il se trouve que les Canadiens voient partout baisser la qualité de leur niveau de vie. A mon avis, ces lois indulgentes ne sont qu'un simulacre d'action de la part du gouvernement.